

N° 681

11 Avril 2013

Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Déterminés et mobilisés !

« Choc de compétitivité, de simplification, de moralisation », les services de communication du gouvernement déclinent « les chocs » comme les élèves déclinent « Rosa ». Si les français sont choqués devant l'affaire Cahuzac, ils le sont d'autant plus que le « choc social » tant attendu tarde, lui, à venir. Car au lieu de s'attaquer aux urgences et de s'engager sur une politique valorisant les qualifications et les savoir-faire pour redresser l'économie et l'emploi, le gouvernement fait le choix de traduire dans la loi l'accord interprofessionnel du 11 janvier 2013 (ANI).

Si les députés ont adopté, en 1ère lecture, cette transposition avec quelques modifications à la marge, le texte contient toujours des dispositions des plus destructrices pour le droit du travail. Les 120 000 manifestants qui se sont rassemblés ce 9 avril ont montré leur détermination à poursuivre la mobilisation et la nécessité de mesures de protection des droits des salariés ainsi qu'une réorientation de la stratégie des entreprises en faveur de l'emploi et des salaires. D'autres négociations, issues de la conférence sociale de juillet 2012, sont en cours, mais en faisant passer la négociation sur l'emploi avant celle sur le travail, le MEDEF a axé la compétitivité des entreprises sur le « coût » du travail. Résultat, la négociation qualité de vie au travail et égalité professionnelle n'a plus grand intérêt pour lui. Déterminés et mobilisés, c'est le 1^{er} mai que nous exprimerons, dans les manifestations, notre volonté de voir apporter d'autres réponses à l'austérité et à la déréglementation sociale !

TRAVAILLER PLUS,
GAGNER MOINS
ET LOIN DE CHEZ SOI

la
cgt

ET QUOI
ENCORE !



FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Branche Poste

Service Public ? Pas vraiment !

Aucune proposition de la CGT n'a été prise en compte par La Poste et les Ministres en charge du Service Public concernant ce nouveau contrat, qui passe « d'un contrat de Service Public » à « un contrat d'entreprise », et représente un danger pour l'avenir du Service Public postal et des emplois à La Poste. C'est une aggravation des décisions prises en 2008.

L'officialisation de la lettre verte, le recommandé en J+2, le crédit revolving, la modification de la structure des bureaux de poste, de l'implantation des boîtes aux lettres... sont autant de mesures qui s'éloignent des valeurs et des fondements mêmes du Service Public et consacrent le désengagement de l'Etat dans son financement.

La Banque Postale vote CGT !

Avec 12,39% des suffrages, la CGT progresse aux élections du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel (+ 1,77 points) par rapport à 2009. Elle assure ainsi sa représentativité et consolide sa légitimité à La Banque Postale où 80% des salariés sont cadres.

La CGT remercie les salariés qui ont apporté leur confiance en votant pour ses candidat(e)s et permis d'avoir deux élues (titulaire et suppléante) au CE.

Faute de quorum, un deuxième tour aura lieu du 17 au 24 avril 2013 pour les élections DP du siège de La Banque Postale.

Cela doit être l'occasion de conforter l'élue CGT titulaire dans le collège cadres.

Pour la CGT, La Banque Postale n'est pas une banque comme les autres. Elle doit garder sa spécificité issue du Service Public postal avec des valeurs solidaires, pour toutes et tous.

Branche Télécoms

Cadres de FT : des news !

Les négociations salariales 2013 à FTSA sont terminées, et la modération salariale est bien présente !

Mais cette année, pas d'augmentations managériales, sauf sur des mesures spécifiques de rattrapage, que des augmentations collectives. Voici les mesures collectives qui seraient appliquées en 2013.

Chaque cadre aura 750 € d'augmentation à la date anniversaire, ceci représentant 1,5% d'augmentation sur un SGB de 50 K€.

Les cadres ayant un SGB inférieur à 31 k€ (5% des DBis et 0,1% des E) auront 300 € supplémentaires, soit 1050 €, ceci représentant 3,4% d'augmentation. Les cadres ayant un SGB inférieur à 37 k€ et supérieur à 31 k€ (35% des DBis et 5% des E) auront 150 € supplémentaires, soit 900 €, ceci représentant 2,4% d'augmentation.

Les 250 complices du Medef !

Le 11 janvier, la CFDT, la CGC, la CFTC et le MEDEF ont conclu un accord appelé ANI, censé consolider et protéger l'emploi mais qui est en fait une attaque historique contre le droit du travail.

Il précarise le CDI, facilite les licenciements en réduisant les responsabilités des employeurs et les prérogatives des CE et des CHSCT.

Cet accord doit être transformé en loi durant le mois d'avril, mais malgré une première réaction euphorique, plusieurs parlementaires dont des élus PS, commencent à se poser des questions alors que le MEDEF se félicite et dit qu'il constituera en Europe une référence en matière de flexibilité.

Après l'Assemblée Nationale, c'est maintenant les sénateurs qui vont se prononcer.

La mobilisation continue !

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

La CGT Numéro 1

Les résultats de la représentativité des organisations syndicales viennent de paraître.

La participation moyenne de l'ordre de 66% (hors TPE) aux élections professionnelles, montre un attachement profond au syndicalisme. Déjà, lors des dernières élections prud'homales, les salariés avaient placé la CGT en tête. La CGT conforte sa place de 1ère organisation syndicale des 17 millions de salariés du secteur privé, dont les TPE et 1ère organisation syndicale auprès des 5 millions d'agents de la Fonction Publique. La CGT est 2è organisation syndicale chez les Ingénieurs, Cadres et techniciens. C'est une invitation pour toute la CGT à être encore plus utile, plus accessible et plus solidaire.

Emploi

Encadrement, pas à l'abri !

Jusqu'à présent les commerciaux et les informaticiens, se sentant protégés par les évolutions capitalistes, étaient moins concernés par le chômage.

Or aujourd'hui, ce n'est plus le cas. L'APEC nous apprend que les offres pour les commerciaux (26% des offres) sont en recul de 5% par rapport à février 2012, les offres des fonctions marketing reculent de 7% et celles concernant la vente en magasin de 10%. L'informatique qui pèse un quart des offres est en retrait de 4% par rapport à février 2012.

Bref, ceci est symptomatique de l'évolution en cours : même les secteurs « porteurs » sont en recul. La crise de débouchés par paupérisation s'accroît, par conséquent la spirale mortifère accélère le mouvement du chômage.

Donnez nous des sous, la relance ne se fera qu'à ce prix là !

Stop au fléau du chômage !

Pour le 22ème mois consécutif, le nombre de demandeurs d'emploi augmente en France. Ils sont plus de 4 700 000 recensés à Pôle Emploi fin février 2013, soit une augmentation de 9,8% sur un an.

Le chômage de masse s'installe durablement en France en continuant à frapper durement les femmes, les jeunes et les seniors.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, seul un changement radical des politiques économiques et sociales permettra d'inverser la tendance. C'est tout le sens des propositions de la CGT pour une politique industrielle ambitieuse, le développement des services publics, la relance de l'activité et la création d'emplois. A l'inverse de la flexibilité prônée par le Medef.

International

Chypriotes mobilisés

Le 27 mars, à l'appel de la centrale syndicale PEO, plus d'un millier de personnes ont défilé entre le siège de l'UE et le Palais présidentiel, scandant : *"Non à la troïka, non au chômage, Le plan d'aide ne sauve pas mais détruit, Oui à la dignité et au développement"*

Pour la centrale syndicale PEO, l'accord du gouvernement avec la "Troïka" et l'Eurogroupe est inacceptable et entraîne le rétrécissement vicieux de l'économie chypriote, l'augmentation dramatique du chômage et la détérioration grave du niveau de vie, un grand danger pour le système de prévoyance des travailleurs, point d'appui pour permettre à des milliers de retraités de mener une vie digne.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

La formation, c'est la vie

Thierry Repentin vient de quitter le ministère de la Formation Professionnelle et ne serait pas remplacé. Est-ce le signe d'une diminution du financement de la formation des salariés au nom de la lutte contre le chômage ?

Alors que notre pays est en situation d'urgence industrielle, ce serait affaiblir encore plus le patrimoine de qualifications de nos entreprises et de nos territoires et obérer les possibilités de leur développement.

Les femmes et les hommes sont la principale richesse de notre pays et la formation professionnelle doit répondre à leurs besoins, qu'ils aient un emploi ou qu'ils en soient exclus.

Luttes

Consommateurs démunis ...

Plusieurs centaines des 3 000 agents chargés de la protection des consommateurs ont défilé samedi 6 avril à Paris, à l'appel des organisations syndicales, pour réclamer une réorganisation de leurs services et des moyens.

Les agents ont notamment pointé les conséquences de leur manque d'effectifs pour contrôler, notamment les produits alimentaires, en rappelant la récente affaire des lasagnes à la viande de cheval.

Dans l'Aude où se trouve l'entreprise incriminée, les agents ne sont que huit et une seule personne s'occupe de l'industrie alimentaire !!!

Cette mobilisation fait suite à celle du 21 mars dernier où les personnels avaient observé à près de 40% une grève pour alerter sur leurs difficultés à exercer leurs missions.

INSERM : intégration en CDI

Le tribunal administratif de Nantes a donné tort mardi à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm) qui avait mis fin en septembre 2012 à une série de douze CDD d'une chercheuse de 32 ans, mère de deux enfants qu'il employait depuis 11 ans, l'enjoignant de réembaucher cette personne en CDI dans un délai de deux mois.

Cette spécialiste du cancer était employée sans interruption depuis 2001 dans la même unité de recherche.

La loi du 12 mars 2012 prévoit qu'une personne "en poste dans un emploi public depuis plus de six ans est en droit de demander un contrat à durée indéterminée".

Pour l'avocat de la plaignante, la décision du Tribunal administratif est donc une "première" concernant la jurisprudence de cette nouvelle loi.

Égalité

Homophobie out

L'année 2013 en France est marquée par l'ouverture du droit au mariage et à l'adoption aux couples de même sexe. Cette extension des droits à tous les citoyens a déclenché des réflexes frôlant l'homophobie la plus violente ou l'extrémisme religieux le plus intégriste.

Le 17 mai 1993, l'OMS a supprimé l'homosexualité de la liste des maladies mentales. Aujourd'hui, c'est la transidentité qu'il est question de supprimer de cette liste. Le 17 mai, journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, est l'occasion pour la CGT de renouveler son engagement aux côtés des lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et trans (LGBT).

C'est par l'engagement de chacun que nous gagnerons cette lutte pour la justice et la dignité humaine.